



LES ECHOS



EDITO

Année après année, l'équipe municipale poursuit le développement des actions au bénéfice de l'Enfance et de la Jeunesse, axe prioritaire de notre mandat. Notre commune s'est dotée de belles structures qu'il s'agit aujourd'hui d'entretenir et de développer, une part conséquente du budget municipal y est chaque année consacrée. En effet, en développant récemment le Pôle d'accueil Petite Enfance, il s'agit pour nous d'apporter un soutien aux parents en recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins. De même en soutenant les projets des équipes éducatives de notre école Primaire (maternelle et élémentaire) nous souhaitons clairement favoriser les premiers apprentissages des jeunes élèves (une ATSEM par classe, aide aux projets, financement des séances de natation, etc...) et donner les moyens aux enseignants de stabiliser les apprentissages fondamentaux. Les temps périscolaires ainsi que l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires sont pour nous des moments très importants dans la vie des jeunes enfants. Conçu de façon très professionnelle par les agents municipaux (Garderie périscolaire, étude surveillée, temps méridien), l'ensemble de ce service a un grand succès auprès des familles. Cette priorité communale se retrouve également dans le soutien aux associations qui accueillent des jeunes Mauriciens, et au Sou des Ecoles dont les actions bénéficient directement aux projets pédagogiques. Le financement conséquent d'Artemis souligne aussi cet objectif général. Autour de ces structures, œuvre un ensemble de bénévoles qu'il nous faut remercier car ils soutiennent à leur manière l'idée que notre jeunesse est prioritaire. Hélas ces participations sont souvent insuffisantes et nous formulons le vœu que les parents qui, dans l'ensemble, reconnaissent le très bon fonctionnement de ces structures, sachent aussi passer d'une posture de parents consommateurs à celle de parents partie prenante de ces priorités éducatives.

Daniel MONCHANIN
Adjoint délégué à l'enfance et aux
Affaires scolaires

ZOOM SUR EN PAGE 2



- ⊙ Mix'Âges a 10 ans

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 4

- ⊙ 8 mai 2019
- ⊙ Elagage des haies
- ⊙ Information élections européennes
- ⊙ Information vétérinaire
- ⊙ Respect du Plan Local d'Urbanisme
- ⊙ Soutien au peuple tibétain
- ⊙ Vigilance sécheresse
- ⊙ Suivi des végétaux
- ⊙ travaux

VIE ASSOCIATIVE PAGES 4 A 6

- ⊙ Twirling bâton
- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Vertical Côtère
- ⊙ CT DOMBES
- ⊙ Le Sou des écoles
- ⊙ CLARA
- ⊙ Ain Sud Foot

VIE PRATIQUE PAGES 6 A 8

- ⊙ Les chenilles en promenade
- ⊙ Campagne de la Croix Rouge
- ⊙ Grand Parc
- ⊙ Animations à Saint-Maurice
- ⊙ Je trie le verre
- ⊙ Le Lycée de la Côtère a 20 ans
- ⊙ Agenda - Etat Civil - Permanences

MIX'AGES FETE SES 10 ANS

C'est en 2009 que l'Accueil de loisirs (ALSH) et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont proposé d'organiser une journée festive et intergénérationnelle. Cette action a pour finalité l'échange et le partage entre les enfants et les personnes les plus âgées de la commune.



C'est ainsi que cette fête est née, il y a déjà 10 ans. D'abord appelée « Fête du printemps », elle devint « Mix'Agés » en 2012.



Cette journée de fête permet la rencontre de plusieurs générations ; c'est un moment festif où l'on échange, on apprend à mieux se connaître. Des liens de solidarité, de partage, des moments conviviaux rompent la solitude de certaines personnes, changeant le regard des uns sur les autres. Cet événement est aussi l'occasion de fédérer différents partenaires comme par exemple le Club Amitié Loisirs et sa chorale, l'Académie de Musique et de Danse de la C.C.M.P, le foyer-logement de La Roseraie, l'EHPAD Les Mimosas, le Centre Social Artémis, les écoles, d'autres associations cantonales comme les danseuses de country par exemple...

Cette fête a volontairement été prévue le mercredi après-midi puisque les enfants de l'ALSH et d'une classe de maternelle étaient les 1ers participants « animateurs ». Une action voulue en journée pour ne pas poser le problème du retour de nuit à certaines personnes âgées ou isolées. Chaque année, une association est désignée pour porter cette fête et l'organiser avec le C.C.A.S. Un thème est choisi pour assurer un fil conducteur à cette manifestation : cette année, il s'agit du thème de la mer

et des bateaux !

Cette rencontre festive se construit et se prépare plusieurs mois à l'avance, grâce à l'implication et à la créativité de chacun. Sans les bonnes volontés et les bénévoles, la fête ne pourrait pas exister.

Avec le temps, Mix'Agés a évolué :

- Le public s'est diversifié (Familles, assistantes maternelles), il vient de plus en plus nombreux.
- Un cortège musical est venu renforcer la mise en route de cette fête, attirant quelques personnes supplémentaires à son passage dans les rues.
- Depuis deux ans, afin de permettre une flexibilité des allées et venues du public, la forme est différente : Des ateliers sont proposés au public dans la 1ère partie de l'après-midi puis des prestations musicales et récréatives se produisent sur scène. La fête se termine par un chant final « tout public » et le fameux goûter.
- Maintenant, le club Amitié Loisirs porte cette fête chaque année.



Pour l'édition 2019, rendez-vous mercredi 15 mai à 13h15 au parc de la Sathonette pour un cortège musical, puis à la salle des fêtes (8, Avenue des Iles) à partir de 14h.



Venez nombreux souffler les 10 bougies de «Mix'Agés» !



INFORMATION ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections Européennes se dérouleront le dimanche 26 mai. Pour voter, toute personne inscrite sur les listes électorales de la commune doit se présenter à son bureau de vote de rattachement, munie de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité en cours de validité. Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique.

INFORMATION VETERINAIRE

A tous les détenteurs de porcs et de sangliers, la peste porcine africaine est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés. Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer nous vous demandons de :

- Déclarer vos animaux porcs ou sangliers auprès de l'établissement départemental de l'élevage au 04-74-45-56-88.
 - Respecter des mesures sanitaires.
 - Contacter votre vétérinaire si vous suspectez la maladie.
- Toutes les informations concernant ces dispositions sont détaillées sur le site : <http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>

SOUTIEN AU PEUPLE TIBETAÏN

Cette année encore, la municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost a apporté son soutien au peuple Tibétain lors de la journée du Tibet le 10 mars. A cette occasion, on pouvait voir le drapeau Tibétain flotter sur la façade de l'Hôtel de Ville, aux côtés des drapeaux Français et Européen.



VIGILANCE SECHERESSE

Le département de l'Ain en situation de vigilance sécheresse :

- Article 1 : L'ensemble du département est placé en situation de vigilance pour les eaux souterraines.
- Article 2 : Cette constatation n'induit pas de mesure de restriction. Les usagers sont invités à économiser leur consommation.
- Article 3 : Les dispositions du présent arrêté sont valables de ce jour jusqu'au 30 septembre 2019.

ELAGAGE DES HAIES

Il a été constaté en divers points de la commune des haies débordant sur la voie publique. Le Maire dans ses pouvoirs généraux, est chargé de la police municipale et de la police rurale (article L2212-1 du code Général des Collectivités Territoriales). A ce titre, la Police Municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique (article L2212-2 du CGCT), notamment de la commodité du passage sur les quais, rues, places et voies publiques. Chaque propriétaire doit assurer le taillage de ses haies qui ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Il est demandé à tous les administrés de la commune de veiller au respect de ces dispositions afin de ne pas s'exposer à une amende de 5ème classe (article R116-2 du code de la voirie routière).

RESPECT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Attention, même de petits travaux anodins doivent obtenir une autorisation d'urbanisme ! Toute modification de façade ou de toiture (changement d'huisseries, réfection de crépi, modifications d'ouvertures, remplacement des tuiles, etc...), ainsi que toute construction attenante ou non au bâtiment principal, quel que soit le matériau qui la compose (abri de jardin, garage, piscine, etc...), ainsi que la pose ou le remplacement de clôtures doivent faire l'objet d'une Déclaration Préalable auprès des services municipaux afin d'assurer leur conformité aux règles d'urbanisme. Tout contrevenant à cette règle s'expose à un procès-verbal de constat d'infraction qui sera transmis au Procureur de la République, conformément à l'article L480-1 du code de l'urbanisme.

SUIVI DES VEGETAUX

Saint Maurice est une ville attentive aux espaces verts et aux plantations, auxquels elle laisse un espace important. Il n'est pas toujours aisé de maintenir un environnement de qualité dans les villes. Entre les modifications d'urbanisme, les nouvelles constructions, les plantations atteintes de maladies, il est souvent nécessaire de supprimer des arbres ou des arbustes que la ville sera amenée à remplacer. Ainsi, pour diverses raisons, 83 arbres ont été supprimés depuis 2014. En contrepartie, 115 arbres et 1539 arbustes ont été plantés sur les espaces verts municipaux. On peut citer pour les principales plantations : 41 frênes, 8 arbres à miel, 36 fêviers d'Amérique, 8 aulnes, 16 saules arbres et 475 saules arbustes, 1029 eleagnus macrophyllia, et 35 charmilles.



TRAVAUX

REEMPLACEMENT DE CANALISATION -RD 1084

Sur décision du Syndicat des Eaux, le remplacement de la conduite d'eau potable sera prolongé jusqu'au carrefour avenue de la Gare-avenue des Ecoles. Cette réalisation se fera dans la suite des travaux déjà en cours, la fin des travaux étant prévue pour la fin du mois d'avril. La voie nord sera neutralisée, la circulation se fera en alternance sur la voie sud (sens Miribel vers Beynost). La circulation sur les rues adjacentes et les feux des carrefours seront adaptés en conséquence pendant cette période.

8 MAI 2019

La commémoration de l'anniversaire de l'Armistice et de la Libération des Camps aura lieu le 8 mai à 9h45 au Monument aux Morts montée de la Paroche. A l'issue de cette cérémonie, l'assemblée est invitée à se rendre place Charles de Gaulle pour un dépôt de gerbe à la stèle Charles De Gaulle, suivi d'un vin d'honneur à Artémis.



LA REFECTION DES VOIRIES

En 2019, le programme de réfection de voiries sur notre commune sera encore important. En ce mois de mars, c'est la rue Branly côté Ouest qui a reçu un nouveau tapis de roulement. Dans les mois qui viennent, d'autres rues sont prévues au programme, nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement de ces travaux.

VIE ASSOCIATIVE

TWIRLING BATON

Les 9 et 10 février 2019 se sont déroulés à Roanne, les championnats départementaux de Twirling Bâton. Le club de Saint-Maurice-de-Beynost y était représenté dans plusieurs catégories. La joie est à son comble pour notre association puisque l'ensemble des athlètes se sont distingués tout au long de la compétition ! Nous souhaitons mettre à l'honneur Amélia SETTEMBRE, pour son doublé puisqu'elle s'est hissée sur la première marche du podium dans sa catégorie junior N3 en solo et en duo avec sa coéquipière Colleen GONCALVES. Félicitations à toutes les deux et à toutes nos athlètes à qui nous donnons rendez-vous les 6 et 7 avril 2019 pour les championnats régionaux...



CLUB AMITIE LOISIRS : UN CLUB ACTIF

En mars, le vendredi 15, le club a organisé un repas froid, auquel était invité le club Rencontre et Loisirs de Miribel ; à eux deux, les clubs totalisaient 73 convives. La journée se prolongeait par une après-midi jeux de société. C'est vers 18 heures que les derniers participants se quittaient. Une belle expérience entre ces deux clubs, que les adhérents souhaitent renouveler. Lundi 18 mars avait lieu la randonnée mensuelle du club. La vie de chacun (santé, voyages, rendez-vous, etc...) a fait que les participants étaient peu nombreux. Prévue au Mont Thou, elle s'est finalement faite autour du lac de Miribel Jonage, le Mont Thou est prévu pour la prochaine sortie. Jeudi 28 mars, les adhérents ont participé comme chaque année à la Grande Lessive. Dans les prochaines semaines, le club propose : Vendredi 12 avril, repas de printemps. Jeudi 18 avril, randonnée mensuelle. Mardi 23 avril, goûter de Pâques. Mardi 30 avril, loto au club. Toutes les semaines : lundi : randonnée et scrabble ; mardi : jeux de société, coinche, goûter puis chant choral ; mercredi : atelier de confection de bibelots ; jeudi : scrabble ; vendredi : tarot.



ARTEMIS

ASSEMBLEE GENERALE



L'association Artémis est :
- Un projet, acteur du développement des personnes et du territoire, vecteur de transformation sociale. Certes dans ce projet, se trouvent des activités et des services en réponse à des besoins du territoire, mais ces activités et ces services sont surtout des occasions propices à la rencontre, aux dynamiques collectives et à l'engagement des habitants
- Un ensemble de manières d'agir, en accord avec le projet et les valeurs, basé sur une gouvernance d'habitants, associant au quotidien des bénévoles et l'équipe salariée. Agir dans un Centre Social suppose accueil, écoute, proximité, coopération avec les partenaires du territoire.
- L'exigence de développer un projet qui favorise de l'émancipation en créant les conditions de l'autonomie pour les personnes; c'est le souci permanent de contribuer à une société civile active qui se positionne sur les questions de société.
C'est dans cet état d'esprit que nous vous invitons à participer à notre Assemblée Générale le jeudi 11 avril 2019. Nous aurons le plaisir de vous présenter les bilans 2018 de l'association et les projections 2019. Renseignements à l'accueil ou retrouvez-nous sur la toile : www.artemis-smb.fr;

CONTES A LA BIBLIOTHEQUE

Venez en famille écouter de belles histoires de printemps :
- Samedi 13 avril contes bibliothèque 11h00 « Sortie en forêt »
- Samedi 27 avril contes bibliothèque 11h00 « Poules et lapins »

LA GRANDE LESSIVE

Nous vous l'avions annoncé, nous l'avons fait !!! Les enfants de Saint-Maurice-de-Beynost ont laissé libre cours à leur imagination pour une création éphémère à base de craie et ont réalisé des œuvres d'art sur le thème « De la couleur ». ARTEMIS remercie les enfants artistes, les écoles mauriciennes, la crèche, le RAM, le Club Amitié Loisirs, tous les bénévoles et tous les parents qui ont contribué à la réussite de cette journée.



VACANCES A ARTE JEUNES

Vous avez été très nombreux à venir durant les vacances du mois de Février. Tellement nombreux que nous avons dû refuser du monde... Pour ne pas louper le coche aux vacances d'Avril notez que les inscriptions seront ouvertes à partir du Mardi 02 Avril. Les inscriptions se font toujours sur les horaires d'accueil et en présence des parents. Le programme des vacances d'Avril est encore en construction à l'heure de l'écriture de ces lignes. Voici ce que nous pouvons avancer sans trop de crainte d'annulation. Le tournoi de foot intercentre devrait être reconduit. Une grosse journée intercentre à Lyon est dans les tiroirs. Nous aimerions faire une semaine autour de la presse ou de la photo. Nous devrions aussi profiter du printemps pour faire des activités de plein air. A bientôt !

ATELIER PARENTS - ENFANTS

En avril ne vous découvrez pas d'un fil où plutôt venez décorer les fils de soie. Car pour ce mois d'avril nous continuons la peinture sur soie afin de finir les bandanas au thème des pirates, commencés par les mamans, lors de l'atelier « Manuel » du mercredi 10 avril, c'est au tour des enfants de les finir. Cet atelier est toujours en rapport avec l'animation « Mix'âge » qui aura lieu le mercredi 15 mai. Mais avant cet atelier il y aura eu celui des « Jeux » le mercredi 3 avril, qui aura permis d'avoir un temps d'échanges avec vous les parents et grands-parents. Puisque pendant ce temps les enfants s'amuseront sur différents jeux. Pour finir le mois d'avril nous aurons deux ateliers « Cuisine » les mercredis 17 et 24 avril avec Mélanie GUITARD. Ces ateliers sont ouverts aux parents et grands-parents avec leurs enfants et petits-enfants (à partir de 3 ans) afin d'avoir des échanges entre tous, pour connaître les besoins de chacun et renforcer le lien entre vous et vos (petits)-enfants. Ces animations sont gratuites mais ouvertes uniquement aux adhérents (un seul adhérent par famille suffit). Venez en profiter !



ATELIER CUISINE PARENTS - ENFANTS

Mercredi 17 et 24 avril, inscrivez-vous gratuitement pour participer aux ateliers parent-enfant cuisine ! De 15h à 17h élaborer avec votre enfant une recette et dégustez tous ensemble un goûter pour faire des vacances scolaires une période de détente ! Inscription à l'accueil d'Artémis aux horaires d'ouverture.



THEATRE : TWO BE OR NOT TO BE

Dernière ligne droite pour la troupe de théâtre adulte d'Artémis. Un seul groupe cette année mais renforcé avec une douzaine d'acteurs. Anne assure la mise en scène avec Didier. La doublette s'est retrouvée pour un spectacle qui met en valeur le jeu des acteurs. Créativité au niveau des lumières, bande son originale, ce sont les deux autres atouts de cette saison, Anne et Didier ont conjugué leurs idées et ont suivi une formation sur la régie de lumière de la salle Artémis. « Two be or not to be » est une comédie qui reflète le microcosme de notre société. L'action a lieu dans la salle de transit d'un aéroport. Sans dévoiler l'intrigue voici quelques formules pour créer l'ambiance : le vol a disparu, faire sauter les valises, presse people, haute couture. Vétérinaires, hippie, agent de sécurité, chacun n'est pas ce qu'il paraît être. Au fil des scènes les caractères se révèlent. Dates des représentations : Vendredi 17 et Samedi 18 Mai 20h30, Dimanche 19 Mai 16h. Jeudi 23, Vendredi 24 et Samedi 25 Mai 20h30.



VERTICAL COTIERE

STAGE D'ESCALADE pour les enfants de 6 à 16 ans
Les 17-18-19 Avril au gymnase Louis Armstrong
Contact : Vertical-Cotière.fr
Yann Possety 06-70-26-54-56
Président du club Vertical Côtère

SOU DES ECOLES

La traditionnelle vente de plançons et plantes organisée chaque année par le Sou des écoles, aura lieu le samedi 4 mai de 8h à 12h sur la place du marché. Un large choix vous sera proposé afin d'embellir vos jardins, balcons et jardins. Si vous souhaitez faire une précommande, merci de bien vouloir nous faire parvenir le bon de précommande ci-joint, dûment complété et accompagné du règlement, dans la boîte aux lettres du SOU des écoles située à Artémis, avant le 20 avril. Toute l'équipe vous remercie. Le SOU c'est nous, c'est vous et c'est pour eux.

CLARA

Samedi 9 mars a eu lieu l'Assemblée Générale de l'association «Cultra Lusitana Associativa de Rhône-Alpes», un nouveau bureau a été formé comme suit:
Président : Arsénio ALELUIA,
Vice-Président : Carlos OLIVERA
Trésorier : José ESTEVES,
Trésorier Adjoint : Paulo DE SOUSA
Secrétaire : Philomène FLOR,
Secrétaire Adjoint : Robert HIDOUS



SAINT MAURICE TENNIS



Saint Maurice Tennis propose :
Le 26 avril 2019 à 19 heures 30, au club de tennis de Saint Maurice de Beynost, une soirée conférence sur Cuba, par des adhérents du club touristes à Cuba. Un cocktail dinatoire clôturera cette soirée. Participation aux frais : 10 euros par personne.



AIN SUD FOOT

Matches au forum des sports :
Samedi 6 avril 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Ytrac
Dimanche 14 avril 15 heures : Ain Sud 2 reçoit Eybens
Samedi 20 avril 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Clermont
Samedi 11 mai 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Rumilly-Vallière
Dimanche 12 mai 15 heures : Ain Sud 2 reçoit Saviigneux



Bénéficiant d'une météo exceptionnelle en février, la saison cyclotouriste 2019 du club CT Dombes a démarré très fort avec un record de 82 participations aux sorties. En début de saison, les réunions du club permettent de planifier et organiser les événements de la nouvelle saison. Principales activités prévues en 2019 :

- Séjour FFCT à Collobrières du 16 au 23 mars (18 participants)
- Séjour club à Amboise du 11 au 18 mai (41 participants)
- Rando cyclotouriste « La St Maurice » organisée par le club le 9 juin
- Participation au rallye de l'ARDECHOISE du 20 au 22 juin
- Formation : « aisance sur vélo » et sauveteur secouriste 1er niveau (PSC1)
- Participation au forum des Mauriciens et au Téléthon
- Repas de fin d'année le 30 novembre.

Nous relaterons bien sûr tous ces temps forts de la vie du club dans les ECHOS. En attendant, tous les adhérents du club s'entraînent pour être au meilleur de leur forme pour ces échéances. A vos vélos et à bientôt sur les routes !

CAMPAGNE DE LA CROIX ROUGE

Du 15 avril au 4 mai, la Croix Rouge Française organise des campagnes de sensibilisation sur Saint-Maurice-de-Beynost. Les équipes iront à la rencontre des habitants, en faisant du porte-à-porte, pour leur présenter les actions menées par leur association. Ils seront parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix Rouge. Ils proposeront aux personnes qui le souhaitent de remplir un bulletin d'engagement, mais en aucun cas ces visites ne feront l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.

LES CHENILLES EN PROMENADE

Il est vivement recommandé à tous les propriétaires de pins ou sapins ou autres, ayant des nids de chenilles processionnaires, de couper les parties infestées et de les brûler, sinon le risque de ré-infestation des arbres voisins est très élevé. Il convient d'utiliser des gants lors de l'opération. Ces chenilles étant très urticantes, il est recommandé d'éloigner les enfants et de ne pas les laisser jouer à proximité des nids. La pose de pièges à chenilles lors de la descente des arbres est aussi très efficace.



ANIMATIONS A SAINT-MAURICE

Avec un concert exceptionnel du groupe Fell of Floyd qui a plongé le public dans l'univers du rock progressif et psychédélique des Pink Floyd : un niveau musical et des jeux de lumières d'une qualité époustouflante. Merci à la boîte à penser spectacles d'Artémis !

Puis nous partons pour une soirée Aventure Koh-Lanta Party avec des jeux, des énigmes, un petit repas dansant, de quoi oublier tous les tracas de la semaine. Merci au Twirling Bâton et ses bénévoles !

Le grand voyage retour sur la terre des Pharaons avec visite guidée de temples égyptiens fut une soirée enrichissante et captivante, menée par un conférencier passionné, monsieur Thierry Barranco. Merci à lui et au Tennis Club de Saint-Maurice-de-Beynost !



GRAND PARC

grand parc miribel-jonahe Programme 2019 sur l'espace du Grand Parc

Dimanche 24 avril : « LES BULKY GAMES »
Une course de 5km à parcourir en courant ou en marchant avec vos amis, vos collègues ou votre famille tout en affrontant une dizaine d'obstacles gonflables. Originalité et divertissement garantis !

Dimanche 05 mai : « TRIANGLE DES EAUX BLEUES »
Tous à vos palmes ! La course de rade avec palmes revient une fois encore dans les eaux du Lac des Eaux Bleues du Grand Parc Miribel Jonahe. Ce championnat verra s'affronter des radeurs palmés sur différentes distances : 2, 4 et 6 km. Un parcours de loisirs de 1 km sera également ouvert pour quiconque veut s'atteler à la tâche.
Plus d'informations à venir

Dimanche 21 avril : « CHASSE AUX ŒUFS »
Pour sa 19ème chasse aux œufs, le Grand Parc Miribel Jonahe propose aux enfants un parcours, sous forme de jeu de piste autour des reptiles. Au cours de cette diambulation ponctuée par de nombreuses animations, les jeunes participants pourront récolter des œufs de différentes couleurs cachés dans le parc afin de remplir leur boîte à œufs ! A l'issue de l'aventure, tous les enfants reçoivent une surprise chocolaterie en guise de récompense.

Rendez-vous de 9h30 à 15h30 à l'aire sur inscription
Prix : 7,5€ par enfant / 6€ par enfant à partir de 3 inscriptions
Dès 3 ans
Infos et réservation : www.grand-parc.fr

AGENDA

Sam. 6 Avr 19h30-23h30	Municipalité et CCMP AINTERVILLE à Lilô	Lun. 22 Avr 8h-22h	Pétanque Miribel Côtière Concours de pétanque
Dim. 7 Avr 8h	OBSM Challenge du souvenir	Ven. 26 Avr	CIDFF à ARTEMIS Permanence emplois
Dim. 7 Avr 15h-18h	ARTEMIS Goûter musical «Bal musette»	Sam. 27 Avr 20h	CLARA Fête des oeillets
Jeu. 11 Avr 20h30	Municipalité Conseil municipal	Mer. 1er Mai	Twirling Bâton Vente de muguet - Place S. Veil
Ven. 12 Avr	CIDFF à ARTEMIS Permanence emplois	Jeu. 2 Mai 14h-17h	CIDFF à ARTEMIS Permanence juridique
Sam. 13 Avr 8h-18h	Caisses à savon Baptêmes Montée de la Paroche	Sam. 4 Mai 8h-12h	Sou des écoles Vente de plants - Place Ch. De Gaulle
Dim. 14 Avr	La Mauricienne Brocante musicale	Sam. 4 et Dim. 5 8h-21h	O.B.S.M. Concours éliminatoire double du secteur
Jeu. 18 Avr	EFS Collecte de sang à Miribel		

ETAT CIVIL

Naissances	
20/02	Iris SALOMON LACOMBE
Décès	
01/03	Michel PELISSIER
01/03	François CALARD
12/03	Dominga LOPEZ BERMEJO Vve NIETO ESCOREDO

PERMANENCE

permanence des adjoints
Sur rendez-vous :

06/04	R. RESTA Cadre de vie
13/04	P. GOUBET Maire
20/04	Y. ROUX Information et communication
27/04	E. GUILLET Urbanisme
04/05	D. MONCHANIN Enfance-Affaires scolaires

LE LYCEE DE LA COTIERE A
20 ANS


Le samedi 4 mai
le lycée de la Côtère fête ses 20 ans !

Vous avez été élève et souhaitez retrouver vos
camarades,
alors rendez-vous au lycée pour vivre cet événement.

Souvenirs, spectacles et jeux pour enfants à partager
dès 14h00.



JE TRIE LE VERRE



JE TRIE LE VERRE
LE GESTE CITOYEN POUR METTRE LE CANCEUR EN MORCEAUX

Grâce à vous,
2310 €
Ont été reversés
pour la Ligue
contre le Cancer.

CCMP LA LIGUE

Pour chaque tonne de verre recyclée, la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau reverse 3 euros en faveur de la recherche contre le cancer et l'aide aux malades du département.

HORAIRES D'OUVERTURES DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- ⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET
- ⊙ Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, l'équipe d'ARTEMIS, l'équipe du Club Amitié Loisirs, l'équipe du Twirling Bâton, l'équipe de Vertical Côtière, l'équipe du Sou des écoles, l'équipe du CT Dombes, l'équipe de CLARA, l'équipe de Saint Maurice Tennis et l'équipe d'Ain Sud Foot.
- ⊙ Mise en page : S. JUBAN
- ⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- ⊙ Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- ⊙ Tél : 04 78 55 14 08 ⊙Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- ⊙ Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avr. au 31 oct.

Du lundi au vendredi :
9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

9h-18h45 sans interruption.